

PROFESSIONNELS DE LA PEINTURE

RÉALISEZ VOTRE "AUTO-DIAGNOSTIC" ENVIRONNEMENT

Vous pourrez ainsi rapidement évaluer la "qualité environnementale" de votre entreprise.

MODE D'EMPLOI

Cochez parmi les 29 actions pour l'environnement listées dans ce document celles qui correspondent à la situation de votre entreprise : cochez les cases vertes pour OUI et les cases rouges pour NON. Si vous n'êtes pas concerné par l'action, ne cochez aucune case. Vous visualiserez rapidement les points forts de vos installations en matière de gestion de l'eau et des déchets, tout comme dans le domaine des équipements, produits et pratiques plus respectueux de l'environnement.



Si vous désirez des informations complémentaires et des conseils pratiques concernant l'environnement et sa prise en compte dans votre activité, reportez-vous aux fiches de

l'ECO-Guide Professionnel "le métier de peintre"

édition mars 1996



LES SOLVANTS (ECO-Guide Fiche n°1)

	OUI	NON
Le peintre évite d'utiliser des solvants chlorés dangereux pour l'environnement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'entreprise possède une fontaine à solvant pour le nettoyage du matériel.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'entreprise fait régénérer ses solvants usagés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le peintre ne jette pas les solvants usagés dans les égouts ou sur le sol.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'utilisation de solvant se fait dans un local aéré.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

STOCKAGE DES PRODUITS DANGEREUX (ECO-Guide Fiche n°2)

Le stockage des produits dangereux (peinture, lessive, décapant, solvant, colle, ...) se fait sur des bacs de rétention.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'entreprise possède les fiches de données de sécurité des produits utilisés (peintures, solvants, décapants, colles, ...) ...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LESSIVAGE, DÉCAPAGE, PONÇAGE (ECO-Guide Fiche n°3)

L'entreprise met en œuvre des techniques nécessitant moins de produits chimiques (nettoyage haute pression).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le peintre utilise un décapeur-aspirateur qui aspire et filtre l'eau avant évacuation ou d'autres systèmes de récupération et de recyclage de l'eau usée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le peintre utilise une ponceuse mécanique munie d'un système d'aspiration.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le peintre utilise des produits moins "agressifs" (sans solvant, biodégradables, décapant sans dichlorométhane).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lors de ces étapes de travail (lessivage, décapage, ponçage), le peintre utilise des protections individuelles (gants, masque).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'APPLICATION DE PEINTURE (ECO-Guide Fiche n°4)

OUI NON

Le peintre utilise des peintures à l'eau.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le peintre utilise des peintures certifiées NF-Environnement (teneurs minimales en solvants, métaux lourds).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le peintre utilise des peintures biodégradables.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'entreprise fait éliminer ses fonds de peinture par une entreprise spécialisée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA POSE DE REVÊTEMENT DE SOL (ECO-Guide Fiche n°5)

Le peintre met en œuvre des techniques de pose sans colle (bandes adhésives, baguettes, clous).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le peintre utilise des colles à l'eau.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le peintre manipule les colles avec des protections individuelles (gants, masque).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le peintre utilise la colle dans un local aéré.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA GESTION DES DÉCHETS (ECO-Guide Fiche n°6)

<ul style="list-style-type: none"> ● Réglementation L'entreprise respecte l'interdiction de brûlage des déchets à l'air libre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> ● Déchets banals Papier-peint, emballages plastiques, bâches, cartons, bois non traités...		
L'entreprise stocke séparément les papiers et cartons en vue de leur recyclage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'entreprise trie les emballages plastiques ou métalliques vides, égouttés et secs en vue de leur valorisation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> ● Déchets dangereux Restes de peinture, de laques, solvants, diluants, résidus de décapage, restes de colles, résidus d'amiante...		
Aucun résidu de colles, peintures, solvants, décapants, ... n'est rejeté à l'égout ou sur le sol.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les résidus de produits dangereux sont éliminés par l'intermédiaire d'entreprises spécialisées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'entreprise dispose d'une aire étanche et sous abri pour le stockage de ses déchets dangereux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'entreprise sépare les déchets valorisables, les déchets banals, les déchets dangereux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Calculez votre score

Vous avez terminé ?

Alors d'abord bravo d'avoir été jusqu'au bout de ce questionnaire... votre intérêt pour l'environnement paraît réel ! Maintenant calculez votre score, vous pourrez ainsi évaluer le niveau de "qualité environnementale" de votre entreprise.

$$\frac{\text{Total } \checkmark}{\text{Total } \checkmark + \text{Total } \square} \times 10 = \square$$

- vous avez entre 8 et 10 : bravo, continuez, vous êtes sur la bonne voie...
- vous avez entre 5 et 8 : encore un effort !
- vous avez moins de 5 : ne paniquez pas, l'ECO-Guide Professionnel devrait vous aider à améliorer les choses...

Vous voulez en savoir plus ?

Pour un bilan plus approfondi et des conseils adaptés à votre situation, prenez contact avec votre corporation ou renseignez-vous auprès d'ECO-Conseil Entreprise.

Opération réalisée avec le soutien de :



CONTACTS

ECO-Conseil Entreprise - 03 89 45 50 99
Madame Pascale DAUTHEUIL

ADEME Alsace - 03 88 15 46 46
Madame Anne-Michèle NISAND